

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 5 février 2018

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 5 février 2018 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 50.

Sont présents: Madame Valérie Fortier (20 h 10)
 Messieurs Denis Bergeron
 Guy Dupuis
 Marcel Larochelle
 Yvon Martel
 Éric Morissette

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 21-2018 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que l'ordre du jour est adopté tel que lu.
- 22-2018 Adoption du procès-verbal du lundi 8 janvier 2018.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 janvier 2018 est accepté tel qu'il a été rédigé.
- 23-2018 Les comptes.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que les comptes sont acceptés pour paiement tel que présentés.
- Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.
- 24-2018 Adoption du règlement numéro 355-2018 pour fixer le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de perception.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Guy Dupuis que le conseil de la municipalité de Saint-Valère adopte le règlement numéro 355-2018 pour fixer le taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de perception, lequel est placé en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante.
- 25-2018 Avis motion règlement taxation numéro 356-2018 vidange fosse septique.
Le conseiller Yvon Martel présente et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 356-2018 pour fixer la taxation de vidange de fosse septique et les conditions de leur perception. Une copie du règlement sera disponible au bureau municipal 48 heures avant l'adoption du règlement.
- 26-2018 Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes – Transmission de la liste des propriétés à la MRC d'Arthabaska.

ATTENDU QUE la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2018;

- 26-2018 Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes – Transmission de la liste des propriétés à la MRC d’Arthabaska (suite).
- ATTENDU QUE** selon l’article 1023 du Code municipale du Québec, « Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale, s’il en reçoit l’ordre du conseil, doit transmettre, au bureau de la municipalité régionale de comté (MRC), un extrait de l’état des immeubles à être vendu par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu’approuvé par le conseil ».
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Guy Dupuis qu’il est résolu :
- QUE** le conseil municipal de la municipalité de Saint-Valère autorise la transmission de cet extrait à la MRC d’Arthabaska;
- QUE** le conseil municipal de la municipalité de Saint-Valère autorise le directeur-général et secrétaire-trésorier à retirer le (les) dossier(s) dont des paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC d’Arthabaska;
- QUE** le conseil municipal de la municipalité de Saint-Valère désigne monsieur Jocelyn Jutras à agir comme représentant de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 14 juin 2018.
- 27-2018 Autorisation refonte du site internet de la municipalité.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le conseil autorise la refonte du site internet qui sera effectué par la compagnie Solutions Zen média au montant maximum de 4 000,00 \$.
- 28-2018 Autorisation achat timbres pour l’année.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise l’achat des timbres pour la municipalité au montant de 1 700,00 \$ pour l’année 2018.
- 29-2018 Cotation pour relever sanitaire par l’organisme Copernic.
Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil accepte la cotation de la compagnie Copernic pour effectuer les relevés sanitaires (vérification des installations pour une partie de la municipalité aux contribuables) pour un montant maximum de 14 055 \$ plus taxes applicables.
- 30-2018 Demande de nettoyage de cours d’eau Rivière-Noire branches 42 par la Ferme Jaeggi inc.
- ATTENDU QUE** la Ferme Jaeggi Inc. représenté par monsieur Philippe Boucher Jaeggi a déposé une demande de nettoyage de cours d’eau Rivière-Noire branche 42 en date du 26 janvier 2018;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil accepte le dépôt de la demande de nettoyage du cours Rivière-Noire branche 42, sur le lot 5 180 347, fait par la Ferme Jaeggi Inc. que l’acte de répartition sera fait par mètre linéaire.

- 31-2018 Demande de nettoyage de cours d'eau Delphis Vigneault par la Ferme Jaeggi inc.
- ATTENDU QUE** la Ferme Jaeggi Inc. représenté par monsieur Philippe Boucher Jaeggi a déposé une demande de nettoyage de cours d'eau Delphis Vigneault en date du 26 janvier 2018;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil accepte le dépôt de la demande de nettoyage du cours Delphis Vigneault, sur le lot 5 180 466, fait par la Ferme Jaeggi Inc. L'acte de répartition sera fait par mètre linéaire.
- 32-2018 Demande de modification pour le cours d'eau Rivière-Noire branche 12.
- Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise la modification de la demande de cours d'eau Rivière-Noire branche 12, elle aurait dû se lire comme suit : L'acte de répartition entre les propriétaires sera fait en mètre linéaire.
- 33-2018 Demande nettoyage cours d'eau ruisseau A. Martin, branches 19 à 22.
- ATTENDU QUE** le Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports (M.T.Q.) qui a été déposé par monsieur Pascal Grégoire, chargé de projet cours d'eau de la MRC d'Arthabaska afin de faire le nettoyage de cours d'eau A. Martin, branches 19 à 22 en date du 1^{er} février 2018;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil accepte le dépôt de la demande de nettoyage du cours Ruisseau A Martin, branche 19 à 22, sur les lots 5 180 447 à 5 180 449, et transfère la demande à la MRC d'Arthabaska. L'acte répartition entre les propriétaires sera fait par mètre linéaire.
- 34-2018 Demande de modification pour le cours d'eau Proulx.
- Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise la modification de la résolution numéro 18-2018 pour le nettoyage du cours d'eau Proulx, elle aurait dû se lire comme suit : L'acte de répartition entre les propriétaires sera fait en mètre linéaire.
- 35-2018 Ouverture de poste pour un engagement de coordonnateur (trice) de loisirs et de vie communautaire.
- Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Guy Dupuis que le conseil demande une ouverture de poste de coordonnateur (trice) de loisirs et de vie communautaire en raison de 20 à 30 semaines. Le maire monsieur Marc Plante, la conseillère madame Valérie Fortier, le conseiller monsieur Marcel Larochelle ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras sont nommés sur le comité de sélection.
- 36-2018 Ouverture de poste (3) d'animateurs (trices) pour le jour loisir.
- Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire la demande d'ouverture de 3 postes du camp de jour pour la saison de l'été 2018 pour un maximum de 40 heures semaines. Le maire monsieur Marc Plante, la conseillère madame Valérie Fortier, le conseiller monsieur Marcel Larochelle ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras sont nommés sur le comité de sélection.

- 37-2018 Autorisation de dépenses pour la Fête des voisins 2018 (samedi 9 juin 2018).
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise les dépenses pour l'organisation de la « Fête des voisins » 2018 qui se tiendra le samedi 9 juin 2018 qui se tiendra au parc municipal. Monsieur Yvon Martel sera le responsable de l'activité.
- 38-2018 Annnonce dans le bottin de l'Exposition de Victoriaville.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise de faire paraître l'annonce d'un ¼ de page dans le bottin de l'Exposition agricole de Victoriaville pour l'année 2018 au montant de 110 \$ plus les taxes applicables.
- 39-2018 Coût pour la réparation bac vert et brun.
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Yvon Martel que le conseil accepte d'absorber les frais pour la réparation de bac vert et brun des contribuables de la municipalité
- 40-2018 Demande de madame Marlène Chouinard pour la bibliothèque (fermeture).
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil accepte la demande de madame Marlène Chouinard la coordonnatrice de la bibliothèque que lors de panne d'électricité, de tempête de neige, d'inondation ou d'urgences médicales de fermer la bibliothèque et d'informer le directeur général et secrétaire-trésorier.
- 41-2018 Demande de nettoyage cours d'eau Lucien Vigneault et banche Piché-Bergeron par monsieur Samuel Hébert.
ATTENDU QUE monsieur Samuel Hébert a déposé une demande de nettoyage de cours d'eau Lucien Vigneault et branche Piché-Bergeron, le 1^{er} février 2018;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Éric Morissette que le conseil accepte le dépôt de la demande de nettoyage du cours Lucien Vigneault et branche Piché-Bergeron, sur le lot 5 180 082 et transfère la demande à la MRC d'Arthabaska. L'acte de répartition entre les propriétaires sera fait par bassin versant.
- 42-2018 Autorisation achat débroussailleuse et installation sur chargeur sur roues.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le conseil autorise l'inspecteur en voirie monsieur Yvan Verville à faire l'achat d'une débroussailleuse ainsi que l'équipement de raccordement et de faire faire l'installation sur chargeur sur roues le tout pour un montant de maximum de 50 000 \$.
- 43-2018 Autorisation d'installation téléphone et internet pour la bâtisse multifonctionnel (43, rue Desjardins Nord).
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise le directeur générale et secrétaire trésorier de faire faire l'installation de téléphone ainsi que l'internet pour la bâtisse multifonctionnel situé au 43, rue Desjardins Nord.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

23-2018, 25-2018, 26-2018, 27-2018, 28-2018, 29-2018, 30-2018, 31-2018, 35-2018, 36-2018, 37-2018, 38-2018, 39-2018, 42-2018, 43-2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^e jour du mois de février deux mil dix-huit.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Correspondances reçues:

Ministère de la Sécurité Publique Québec : Transmission d'information, programme général d'aide financière lors de sinistres;

Mutuelle des municipalités du Québec : Ristourne 2018;

CPTAQ : Demande de l'entreprise 9305-0052 Québec inc. pour autoriser d'aliénation une partie du terrain;

Table Régionale de l'Éducation Centre-du-Québec : Journées persévérance scolaire;

Postes canada : Changement de tarifs pour 2018;

Bibliothèque : conférence 25 mai, demande subvention pour animation;

Solution zen média : Refonte site internet de la municipalité;

Copernic : soumission relevé sanitaire;

Expo Agricole de Victoriaville : Annonce dans le bottin de l'exposition de Victoriaville;

Gesterra : Liste des tarifs vidange fosses septiques;

Sel Warwick : Réparation nids- de- poule;

Revue/dépliants: Mensuel Saint-Valère, Ballounerie, Lignes Maska, Infrastructures, Constas.

44-2018

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 50 par Valérie Fortier que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général et secrétaire-trésorier